

## Pour réaliser une copie d'écran, voici comment y parvenir :

Quand apparaît à l'écran une information que l'on veut transmettre ou conserver, en la copiant, il faut appuyer sur le bouton "Imp écran" du clavier puis, ouvrir le logiciel "Paint". Son icône ressemble à une palette de peintre.

S'il n'est pas présent sur le bureau, voici comment l'y mettre : un clic gauche sur le bouton "Démarrer" puis, un clic gauche sur le bouton "Tous les programmes" placé juste au-dessus.

Dans la liste des programmes qui apparaît sur la gauche, en la faisant descendre, on trouve le mot "Accessoire" précédé d'un icône type dossier à sa gauche. Effectuer un clic gauche sur cet icône pour ouvrir le dossier "Accessoire" dans lequel on trouve "Paint" précédé de son icône en forme de palette de peintre.

Le simple fait de placer le curseur de la souris sur ce mot, le met en surbrillance.

On effectue un clic droit sur la partie en surbrillance pour ouvrir une nouvelle fenêtre dans laquelle on trouve le terme "Envoyer vers" ayant une petite flèche noire à sa droite.

Le fait d'amener le curseur de la souris sur ce terme le met en surbrillance et, à sa droite une fenêtre apparaît, dans laquelle on trouve, tout en haut, "Bureau (créer un raccourci)" sur lequel on effectue un clic gauche.

Ensuite, on clique dans un espace inoccupé du bureau pour fermer toutes les fenêtres et on découvre l'icône "Paint" sur le bureau de l'ordinateur.

Pour des raisons de facilité, il est souhaitable de placer cet icône dans la barre des tâches, située en bas de l'écran.

Cette barre des tâches est toujours visible quand on travaille et donc ses icônes toujours disponibles.

Pour y parvenir, on fait un clic gauche sur le nouvel icône et, sans lâcher le clic, on le fait glisser dans la barre des tâches dans laquelle il va apparaître mais sans supprimer celui du bureau.

Si l'icône est bien arrivé dans la barre des tâches, celui du bureau n'est plus utile donc on effectue un clic droit dessus puis un clic gauche sur "Supprimer" et il se retrouve à la corbeille.

Il est possible que l'icône ne reste pas dans la barre des tâches.

Si c'est le cas, c'est qu'elle est verrouillée. Pour ôter le verrou, on amène le curseur de la souris dans un endroit inutilisé de cette barre des tâches, on y fait un clic droit et, dans le bas de la fenêtre qui s'ouvre, on décoche la ligne "Verrouiller la barre des tâches" d'un clic gauche dessus.

Après cela on place le nouvel icône dans cette barre des tâches.

Cette opération est valable pour tous les logiciels installés sur l'ordinateur.

Après avoir installé l'icône du logiciel "Paint" sur le bureau ou, de préférence, dans la barre des tâches, il faut cliquer dessus pour l'ouvrir après avoir, bien sur, cliquer sur la touche "Imp écran" du clavier quand l'image de l'écran à imprimer était présente et l'avoir réduit en cliquant sur le tiret placé en haut et à droite. Ne surtout pas le fermer.

Le logiciel "Paint" s'ouvre et, en haut à gauche de l'écran, on trouve l'image d'une feuille tenue par une pince en dessous de laquelle il est noté "Coller". On effectue un clic gauche sur ce terme et, instantanément, on voit apparaître l'image de l'écran qu'on souhaite envoyer à l'écran.

Tout en haut de l'écran, à la gauche du terme "Accueil" une image plus petite de page avec un petit triangle noir à sa droite est visible.

On effectue un clic gauche sur cette petite image. Une nouvelle fenêtre s'ouvre dans laquelle on place le curseur de la souris sur le terme "Enregistrer sous" et un complément d'informations apparaît sur la droite. On glisse le curseur de la souris dans la surbrillance pour aller sur le terme "Image au format JPEG" sur lequel on effectue un clic gauche.

Cette action ouvre l'Explorateur Windows qui va permettre de trouver le dossier "Image" contenu dans l'ordinateur ou tout autre, à la convenance, dans lequel on souhaite enregistrer cette image. En bas de cette fenêtre on trouve, en surbrillance, un nom pour cette image. Comme il est en surbrillance, on peut le modifier et lui donner celui qui convient le mieux. Attention, il n'est pas possible de mettre deux fois le même nom. Dans ce cas, si nécessaire, on ajoute bis ou ter après le nom et le tour est joué. Il ne reste plus qu'à effectuer un clic gauche sur le bouton "Enregistrer" placé en bas et à droite. Ces opérations effectuées, on ferme toutes les fenêtres pour retrouver le bureau.

On clique sur le bouton "Explorateur Windows" pour trouver le dossier "Image" et l'ouvrir afin de vérifier que le titre de celle qu'on vient d'enregistrer est bien présent. On clique deux fois sur ce titre et on doit voir l'image enregistrée apparaître sur l'écran.

Il est possible, à l'aide d'un logiciel de traitement de photos comme "Photofiltre 7" par exemple, de modifier cette image pour ne conserver que la partie qui justifie son enregistrement.

A partir de là, sachant où elle est enregistrée, il sera très facile, lors de la rédaction d'un message, de la joindre à ce message, de l'incorporer dans un texte ou de la conserver dans un dossier spécifique.